

## Projet Cézarenque

Au mois de novembre a eu lieu à la Cézarenque une réunion regroupant les différents acteurs : Monsieur SERRE 1<sup>er</sup> Vice-président du conseil départemental du Gard délégué à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, Monsieur MALAVIEILLE Vice-président du Conseil départemental du Gard, élu de notre canton, le président, les administrateurs, et la direction de La Cézarenque, architectes..., participant à la mise en place d'un projet, déjà bien avancé, de réhabilitation et de construction pour l'hébergement sur Génolhac. En définitive les 3 000 m<sup>2</sup> de bâtiments ainsi créés ou réhabilités pourront accueillir jusqu'à 60 résidents de la Cézarenque, avec des niveaux d'autonomie adaptés. Une salle polyvalente de 120 m<sup>2</sup> sera intégrée dans les locaux. Son occupation reste à préciser et sera aussi dévolue à des activités publiques.

Les travaux s'étaleraient de septembre 2022 à fin 2024. Ce projet, d'un budget de 7,7 millions d'euros, permettra une meilleure prise en charge des résidents logés actuellement à la Cézarenque dans des logements construits dans les années 70 exigües, manquant de confort moderne et posant des problèmes de cohabitation dus à la promiscuité.

L'espace ainsi libéré dans les locaux de Concoules permettrait une réhabilitation des logements existants. Différentes hypothèses sont en cours d'étude : studios d'accueil pour les familles lors de leurs visites, accueil de personnes handicapées vieillissantes... Tout un nouveau

Le projet est accueilli positivement par les instances décisionnaires du département du Gard.

En parallèle un autre projet est en cours, soutenu également par le département, pour la réhabilitation d'une partie du centre hospitalier de Ponteils en centre médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes.

Une collaboration et mutualisation des moyens et le travail commun permettrait d'optimiser le parcours des usagers :

1. Génolhac : résidents autonomes ou encadrés dans le cadre des foyers
2. Concoules : résidents en perte d'autonomie vieillissants et handicapés
3. Ponteils : résidents vieillissants médicalisés

Avec beaucoup d'émotion la représentante des parents fait part de sa profonde gratitude face aux moyens déployés dans l'intérêt des résidents, leurs enfants.

La réunion est clôturée par la signature d'un accord préalable entre les parties.

Ce vendredi 7 janvier 2022, dans la continuité de la rencontre évoquée, les mêmes acteurs ont rencontré Monsieur VERDIER élu du Gard au conseil régional Occitanie pour évoquer avec lui ce projet de territoire. De prochaines rencontres sont prévues avec les différents acteurs territoriaux pour finaliser le montage financier du projet. »

Journal Municipal de Concoules

Edition de janvier 2022